

Souffel
WEYERSHEIM

www.souffelweyersheim.fr

République française
Commune de Souffelweyersheim
Arrondissement de Strasbourg-Ville
Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 03 juin 2024,

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi trois juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Souffelweyersheim s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel des Sept Arpents de Souffelweyersheim sous la présidence de M. Pierre PERRIN, Maire.

Date de la convocation dématérialisée adressée par Monsieur Pierre PERRIN, Maire : lundi 27 Mai 2024

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élus absents : 3
Élus présents : 26	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 2

Secrétaire de séance : M. Pierre SIMON, Conseiller Municipal

Présents :

M. Alain JANSEN, M^{me} Hélène MULLER, M. Pierre SCHNEIDER, Mme Marie-Laure KOESSLER, M. Rémi REUTHER, M^{me} Myriam JOACHIM, M. Bernard WEBER, M^{me} Brigitte SCHLEIFER, Adjointes au Maire ;

M^{me} Isabelle DURINGER Conseillère Municipale Déléguée ;

M. Mario VOELKEL, M. Laurent REYMANN, M^{me} Nadia THOMAS, M. Martial GERHARDY, M^{me} Fabienne BIGNET, M^{me} Monique WAMSLER, M. Pierre SIMON, M. Jean-Philippe DECOUR, M. Sabin MUNTEAN, Mme Solange WOLFF MINSTA, M^{me} Annabella PINTO, Mme Fanny GOURDIN, M. Jérôme FLAGEY, M. Olivier MULLER, M. François CHABAS, M^{me} Odile NGO YANGA, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné mandat conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. Daniel MAENNER, Conseiller Municipal a donné procuration à M. SCHNEIDER Pierre, Adjoint au Maire.

Mme Virginie JACQUEMIN, Conseillère Municipale a donné procuration à M. Alain JANSEN, Adjoint au Maire.

Absent sans donner de mandat :

M. Julien MASSON, Conseiller Municipal.

.../...

16/2024 – TARIFS COMMUNAUX DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE – RENTREE 2024-2025

L'école municipale de danse est une institution culturelle publique de la commune. Elle est composée d'une section « Classique » et « Jazz » dont le règlement de fonctionnement a été adopté par délibération en date du 27 juin 2022.

Pour l'année 2023/2024, la section « Classique » comptait 91 élèves. L'année précédente, 106 élèves ont été déclarés à l'Association Départementale d'Information et d'Action Musicales et Chorégraphiques du Bas-Rhin.

Quant à la section « Jazz », elle comptait 79 élèves. L'année précédente, 70 élèves ont été déclarés à l'Association départementale d'Information et d'Action Musicales et Chorégraphiques du Bas-Rhin.

Les établissements d'enseignement artistique sont subventionnés par la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre de son schéma de développement artistique.

Pour la rentrée scolaire 2024/2025, il est proposé de ne pas présenter d'augmentation de tarifs des cours.

Les tarifs appliqués aux deux sections selon les prestations proposées seront ceux figurant dans le tableau ci-dessous :

Tarifs pour l'année 2024/2025 par trimestre :

Danse Classique ou Jazz Tarifs 2024/2025	Durée	Paiement	Domiciliés à Souffelweyersheim	Extérieurs	Tarif exceptionnel Etat d'urgence sanitaire (Confinement) Cours non dispensés
Jeunes	De 45 mn à 1 h	Par trimestre	79,08 €	103,28 €	GRATUIT
	selon le niveau				
Jeunes	De 1 h 15 à 1 h 45	Par trimestre	89,35 €	117,12 €	
Adultes	1 h 30	Par trimestre	99,62 €	130,96 €	
Deux cours par semaine	2 x 1 h 15	Par trimestre	118,68 €	154,98 €	
Stage thématique (*)	5 jours	Par semaine	103,00 €	134,41 €	

.../...

Le Conseil Municipal,

VU l'avis favorable du Comité consultatif « Vie culturelle » en date du 4 Avril 2024 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOpte les propositions de tarifs ci-dessus pour l'année 2024/2025.

Pour extrait conforme

Souffelweyersheim, le 05 juin 2024



Le Secrétaire de séance,

Pierre SIMON



Le Maire,

Pierre PERRIN

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite le 05 JUIN 2024